

Running 66 et la VILLE DE COLLIOURE

vous invitent

DIMANCHE 24/03/2024

AU PORT

POUR LE TRAIL DE COLLIOURE

Trail 18 km – 9 h 30

Course 8 km – 10 h

Art 1 : MESURES COVID EN APPLICATION SI BESOIN

Art 2 : TRAIL DE COLLIOURE : 18 Km & Course : 8 km

Art 3 : deux distances de course 18 km (trail) et 8 km

Art 4 : Les frais d'inscription sont fixés pour le 18 km : 20 Euros par personne

Pour le 8 km = 10 euros

Art 5 : La loi du 23 mars 1999 oblige à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition pour les non licenciés et la présentation de la licence FFA pour les licenciés

Art 6 : Inscriptions en ligne chez www.centre-pyrenees-trail.com et sur place le samedi de 14r à 18h

Art 7 : 18 km : Récompense scratch et premier de chaque catégorie.

8 km : Les trois premiers homme et femmes

Art 8 : Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement pour la compétition. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols et/ou dégradations.

Art 9 : En cas de force majeure ou de circonstances mettant en jeu la sécurité des participants, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Art 10 : Tout coureur à qui est attribué un dossard autorise l'organisateur et ses ayants droit tel que les médias ou partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation, sans contrepartie financière.